



ASSEMBLEE GENERALE CONSTITUTIVE

DIMANCHE 28 AVRIL 2019

14H-17H30 / MISEREY-SALINES

Membres présents :

- Marie-Pierre Miquel
- Eric Ruby
- Corentin Peyrard
- Marion Noury
- Gaëtan Bedel
- Aurore Niechajowicz

Membre représentée : Félicia Thierry

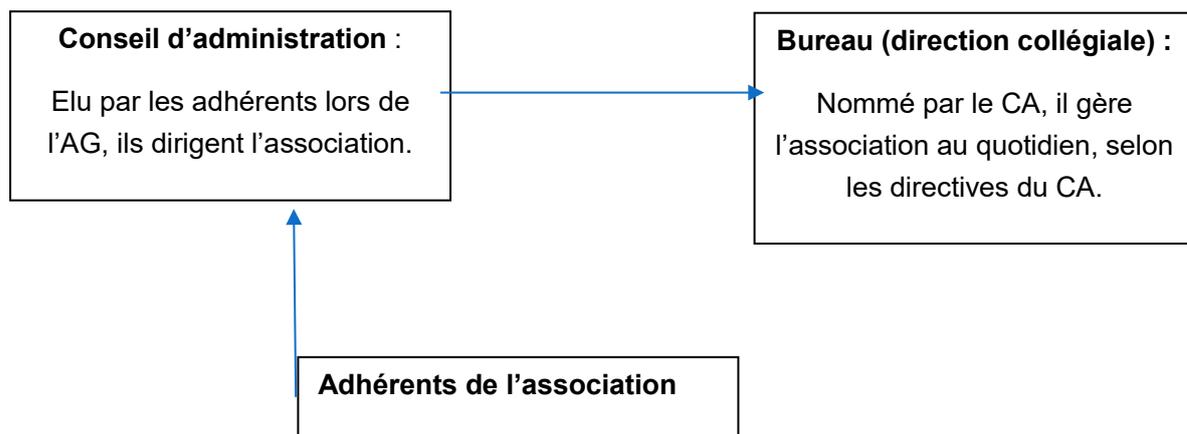
I/ ADOPTION DES STATUTS

Les statuts ont été relus et modifiés par l'ensemble des adhérents présents à cette séance.

À l'issue des modifications apportées et de la relecture faite, les statuts sont adoptés à l'unanimité.

II/ PROPOSITION DE FONCTIONNEMENT DE LA GOUVERNANCE ET DESIGNATION DES PREMIERS DIRIGEANTS

Le modèle associatif choisi est une association collégiale. Le mode de gouvernance s'organise de la manière suivante :



Les membres du CA sont les suivants :

- Marie-Pierre Miquel
- Eric Ruby
- Corentin Peyrard
- Marion Noury
- Gaëtan Bedel
- Aurore Niechajowicz
- Félicia Thierry

Les membres du bureau sont :

- Aurore Niechajowicz
- Corentin Peyrard

Les dirigeants sont élus à l'unanimité.

III/ DETERMINATION DU PRIX D'ADHESION ET ADHESION DES MEMBRES

Pour la première année de fonctionnement, les adhérents déterminent un prix d'adhésion à l'association s'élevant à 20€. Le prix sera révisé annuellement lors de l'AG.

Le tarif de 20€ est voté à l'unanimité.

IV/ ORGANISATION POUR LES MOIS A VENIR ET PREPARATION DES PREMIERES ACTIONS

L'association est déjà positionnée sur deux « prestations » :

- Visite guidée de la Ville de Besançon pour l'Université de Franche-Comté – 16 mai 2019

Prestation facturée par l'association. Le parcours sera le suivant et sera fait en anglais :

- Rendez-vous devant l'entrée principale de la Citadelle à 14h00 : découverte de la topographie de la ville de Besançon et du patrimoine Vauban ;
- Square Castan : découverte du patrimoine gallo-romain encore visible ;
- Palais Granvelle et Musée du Temps : Besançon à la renaissance ;
- *domus* UFR SLHS : quand le patrimoine s'invite à l'université ;
- Fin de la visite à 16h00.

A l'issue de la visite sera proposé un goûter sur le thème des « Gaulois ». Les membres prennent note que le tarif proposé (30€) n'est sûrement pas ajusté aux dépenses qui seront effectuées et au temps passé par les membres sur la préparation et animation du goûter. Dans la mesure où il s'agit d'une première prestation, on indiquera sur la facture une réduction afin de pouvoir augmenter le tarif sur de prochaines prestations.

- Atelier de démonstration lors de la Conférence Minute au 52 Battant – 18 mai 2019

La plupart du matériel est disponible pour l'atelier parure du 18, il reste à préparer le matériel pour le Jour J.

Les membres s'organisent pour la préparation des actions à venir.

VI/ QUESTIONS DIVERSES.

Logo de l'association :

Afin de pouvoir mieux communiquer et d'annoncer la création officielle de l'association, il faut déterminer un logo.

Parmi les propositions, les adhérents votent à l'unanimité pour le modèle suivant :



**arkeo
nautes**
Explorer, comprendre et s'amuser !

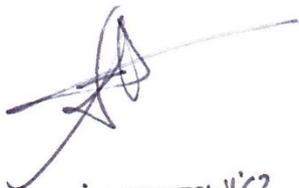
Clôture de la séance à 17h30

Fait à : Besançon

Le : 28/04/2019

Signature des codirigeants précédée de la mention « lu et approuvé »

lu et approuvé


Aurélien NIECKASOWICZ

lu et approuvé


C. PEYBAARD